

BILAN 2019 ET PROJETS 2020

La Fondation APICIL contre la douleur présente une rétrospective de l'année 2019 et ses projets pour 2020.

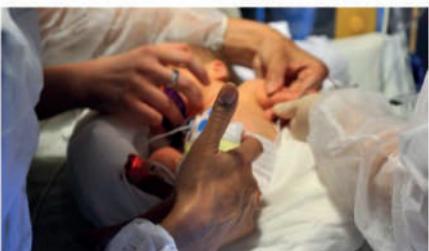
O

Depuis presque 16 ans, la Fondation APICIL a financé plus de 750 projets afin d'améliorer la prise en charge de la douleur des patients, des proches et des soignants, sur l'ensemble du territoire français, pour un total de 10 millions d'euros.

Lutter contre la douleur pour l'intérêt général

La Fondation APICIL a été créée par le groupe paritaire et mutualiste APICIL, en mars 2004. Véritable prolongement de la générosité de l'Action Sociale du groupe, la Fondation APICIL s'inscrit dans une même démarche d'engagement sociétal.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation APICIL se positionne dans le domaine de l'intérêt général. Elle accompagne les professionnels de santé et les chercheurs et finance les projets les plus innovants afin de faire émerger de nouvelles solutions pour prendre en charge les patients et les proches rendus vulnérable par la douleur.



LA PHILANTHROPIE EN FRANCE LE MÉCÉNAT, UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL



UNE FONDATION EST UNE PERSONNE MORALE DE DROIT PRIVÉ À BUT NON LUCRATIF, créée par un ou plusieurs donateurs, eux-mêmes pouvant être des personnes physiques ou morales, pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Les fondations sont rattachées à la famille des structures composant l'économie sociale.

LA RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE requiert pour sa création l'autorisation de l'État (décret du ministre de l'intérieur après avis favorable du Conseil d'État). La procédure est exigeante dans la mesure où l'État français veut s'assurer du caractère réellement d'utilité publique que la fondation s'assigne de par ses statuts. Elle est créée pour une durée illimitée et permet de défiscaliser les dons.

LES OBLIGATIONS D'UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE. Pour s'inscrire dans un principe de pérennité, les fondations reconnues d'utilité publique ne peuvent être créées qu'à la condition de posséder une dotation suffisamment importante pour pouvoir fonctionner avec les revenus générés par ce capital.

La générosité privée est estimée en 2017 à :

7,5 milliards d'euros.

Les entreprises contribuent à hauteur de

3,6 milliards d'euros

dont seulement

1,6 milliards d'euros

est déclaré et bénéficie de l'abattement fiscal.

Contexte

Le secteur philanthropique est en plein développement en France. Le poids économique des fondations croît rapidement, avec 26,5 milliards d'euros d'actifs à ce jour. L'intervention des fondations porte en premier lieu sur l'action sociale et concerne en priorité les enfants et les jeunes, et plus de la moitié d'entre elles agissent au niveau local.

Chiffres clés sur le mécénat en France

On observe actuellement une augmentation continue du nombre de fondations et fonds de dotation. En deux ans, les structures d'intérêt général (fondations ou fonds de dotation) érigées par des entreprises ont progressé de 32%.

En 2017, 4 858 fondations et fonds de dotation ont été financées dont 1990 financées par des entreprises.

Entre 2010 et 2017, on constate 190 % d'augmentation du montant des dons déclarés par les entreprises (de 945 millions d'€ en 2010 à 1,6 milliards d'€ 2017).

Selon ADMICAL, 50 % des entreprises mécènes ne déclarent pas leurs dons, le mécénat des entreprises en France est estimé à 3,6 Md d'€ en 2017.

Sources :

« Le soutien public au mécénat des entreprises » - novembre 2018 Synthèse de la Cour des comptes. Panorama du mécénat d'entreprises ADMICAL. Les études de l'Observatoire - 2019 Panorama national des générosités de la Fondation de France.



© Véronique Védrenne
Novembre 2019 - Lauréats Appel à projets Handicaps et Douleurs.

LA FONDATION APICIL CONTRE LA DOULEUR, UNE STRUCTURE AGISSANTE ET ENGAGÉE



LE DEVOIR DE COMMUNICATION DE LA FONDATION APICIL

Communiquer pour faire connaître les innovations médicales dans la prise en charge de la douleur, pour l'essaimage des projets, pour donner envie aux soignants et mieux informer les patients. Cette action est également organisée à destination des pouvoirs publics, pour défendre la cause : l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

La Fondation APICIL réalise **2 lettres d'information** par an qui permettent de valoriser des projets soutenus.

Ces Lettres sont publiées à 350 000 exemplaires.

La fondation est présente dans les grands congrès médicaux et dans la presse afin de relayer régulièrement des informations sur la prise en charge de la douleur et l'accompagnement des équipes projets.

En 2019, 432 articles et reportages radios et TVs ont cité la Fondation APICIL.



Lionel Poncin De Latournerie,
Président de la Fondation APICIL

Depuis sa création le 29 mars 2004, la Fondation APICIL a financé plus de **750 projets** pour lutter contre la douleur physique et psychique des patients, des proches et des soignants. Les projets se répartissent sur l'ensemble du territoire français, pour un total de **10 millions d'euros**.

La gouvernance de la fondation est historiquement basée sur un conseil d'administration fondateur, un représentant des pouvoirs publics et un collège d'experts cooptés.

La Fondation Apicil dispose d'un conseil scientifique composé de médecins, d'infirmières, d'un psychologue et d'une philosophe. Les membres du conseil scientifique et du conseil d'administration de la fondation sont bénévoles.

La Fondation Apicil s'inscrit dans une logique RSE comprenant un certain nombre de prérogatives.

LA PHILOSOPHIE DE LA FONDATION APICIL

Une cohérence soutenue dans les paroles et les faits. La plus importante concerne les frais de fonctionnement. La Fondation Apicil s'inscrit dans une logique de réduction des frais afin de consacrer un maximum de moyens aux projets. Pour exemple, elle fait appel aux ESAT pour l'envoi en nombre de ses publications ou pour la réalisation de cocktails (action exceptionnelle 1 à 2 fois par an). Les frais généraux représentent 9% du budget total (en 2018). Les membres des conseils sont bénévoles.

LES LIENS ENTRE LA FONDATION APICIL ET LE GROUPE APICIL

Le Groupe APICIL, groupe paritaire et mutualiste, a créé la Fondation en mars 2004 dans une démarche d'engagement sociétal du Groupe. À sa création, le Groupe APICIL a doté la Fondation de **9 millions d'euros**. La Fondation participe ainsi à l'action philanthropique du Groupe de protection sociale au niveau national.

La Fondation est le prolongement de la générosité de l'Action Sociale du Groupe. Si l'Action Sociale est une démarche réglementaire, la fondation, elle, est le fruit d'une démarche volontaire. Chaque année le Groupe APICIL verse 762 000 € à sa fondation afin de financer des projets. Les produits financiers du placement de la dotation initiale permettent de régler les frais de fonctionnement.

2019 : 16 ANS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FONDATION AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJETS



DES HOMMES ET DES FEMMES ENGAGÉS

7 conseils scientifiques et administratifs et 1 réunion du jury Handicaps et Douleurs (15 spécialistes de la question de la douleur et du handicap).

La Fondation APICIL, ce sont surtout des hommes et des femmes qui la composent : **12 membres au conseil d'administration, 15 au conseil scientifique, 3 salariées, une photographe, un infographiste, une attachée de presse, un réalisateur de films.** Tous travaillent dans le même sens, la volonté de s'engager pour une cause universelle et intemporelle, réaliser un travail d'excellence et partager la connaissance et les moyens.

La Fondation APICIL est dotée d'un conseil scientifique et d'un conseil d'administration. Actuellement, le conseil d'administration est présidé par **Lionel PONCIN de LATOURNERIE** et par le **Pr Bernard LAURENT** pour le Conseil Scientifique. La direction est assurée par **Nathalie AULNETTE**.

Le conseil scientifique de la Fondation APICIL est indépendant et composé de professionnels de santé reconnus et impliqués. Grâce à l'engagement des membres des conseils qui se réunissent 4 fois par an, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des attentes des patients. Tous travaillent dans le même sens, à savoir la volonté de s'engager pour une cause universelle et intemporelle, réaliser un travail d'excellence et partager des connaissances et des moyens.

La Fondation APICIL est sollicitée par des soignants, des associations de patients, des organismes de recherche qui ont des idées innovantes et audacieuses pour améliorer la prise en charge de la douleur. Elle encourage les pratiques complémentaires, l'évaluation des techniques, la recherche, la formation du personnel médical et l'information de tous les publics. Pour être retenu, un projet doit répondre à un certain nombre de critères dont la reproductibilité, l'essaimage, la faisabilité à plus grande échelle, la notion d'intérêt général et l'engagement de la structure.



© Fondation APICIL - Réunion des Conseils d'Administration et Scientifique

Chaque projet étudié par le conseil scientifique entre dans un processus précis et rigoureux. Les dossiers sont réceptionnés par l'équipe opérationnelle, qui les instruit et les transmet aux membres du conseil scientifique qui les lisent et remplissent une grille de critères. Les grilles sont compilées, puis les membres se réunissent, pour reprendre l'étude de chaque dossier, et apporter des arguments pour ou contre le soutien du projet. Après cette étape, les dossiers sont de nouveaux soumis à l'avis des membres du conseil d'administration qui décideront du montant accordé aux projets ayant reçus un avis favorable.

2019 : UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS POUR LUTTER CONTRE LA DOULEUR

La lutte contre la douleur est un défi en France.

Son traitement demeure un enjeu majeur de santé et de société, c'est pourquoi la Fondation APICIL agit autour de trois axes principaux :



LA RECHERCHE

62,9% du budget 2019
519 564€
30 projets

La fondation soutient les équipes de recherche et les soignants en France pour la conduite d'études cliniques dans tous les domaines de la médecine.



© Fondation APICIL © Véronique Védrenne



LES PROJETS PILOTES

24,9% du budget
206 223€
19 projets

Les projets sont consacrés au bien-être et au confort du patient pour mieux vivre les soins, au travers de la formation d'équipes soignantes et l'apport de techniques complémentaires (l'hypnose, la méditation, le toucher et la réflexologie, etc.).



L'INFORMATION

12,2% du budget
100 149€
22 projets

Les projets soutenus favorisent la diffusion des bonnes initiatives et des connaissances contre la douleur.



© Fondation APICIL © Véronique Védrenne



112

projets étudiés

71

projets financés

825 936€

de dotations
en 2019

Ces différents projets (recherche, projets pilotes, information) sont portés par des professionnels de la santé engagés pour l'amélioration de la prise en charge de la douleur. Les structures peuvent être des hôpitaux, des SSR, des établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap, des EHPAD...

Tout lieu où la douleur à caractère médical est susceptible de s'exprimer. Ces projets proviennent de toutes les régions de France, mais la majorité est issue de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Fondation APICIL imprime et diffuse gratuitement des outils d'évaluation de la douleur dans les lieux de soins pour encourager les soignants à prendre en compte la douleur et à l'évaluer. (ex : Échelle EVENDOL destinée à évaluer la douleur des enfants aux urgences, en 2018).

Appel à projets Handicaps & douleurs 2019

O

39
projets reçus

3
lauréats

40 000€
de dotations.

L'appel à projets Handicaps et Douleurs - recherche, projets innovants, projets pilotes – a été lancé par la Fondation APICIL en octobre 2018 sur l'ensemble du territoire français. **3 lauréats ont été primés et récompensés le 14 novembre 2019 à la Maison de la Danse à Lyon.** Cette année, l'appel à projets handicaps et douleurs a été parrainé par **Grégory Cuilleron**, cuisinier et animateur TV intervenant pour l'inclusion des personnes handicapées.

• **Recherche : validation d'un outil de diagnostic chez des sujets volontaires sains voyants et déficients visuels.**

Pr Gisèle PICKERING, Centre de Pharmacologie Clinique, CPC/CIC Inserm, CHU de Clermont-Ferrand. Hôpital d'Estaing, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

15 000€

• **Projet pilote : Réaliser un état des lieux des pratiques, proposer des outils et des référents douleur afin de diffuser une culture douleur inter-établissements.**

Christophe BOUTEILLER, Directeur de la plateforme soin et accompagnement du groupement de coopération SAGESS (Solidarité Associative pour la Gestion d'Établissements et Services Spécialisés).

13 000€

• **Recherche clinique arthrose : 1er essai de traitement de l'Arthrose Digitale Érosive Par neurostimulation Transcutanée auriculaire du nerf vague* – « preuve de concept » - ÉTUDE ADEPT.**

Pr Jérémie SELLAM, Service de rhumatologie, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier. Hôpital Saint-Antoine, AP-HP – Paris

12 000€



APPEL À PROJETS FONDATION APICIL CONTRE LA DOULEUR

Tous les deux ans, la Fondation APICIL lance un grand appel à projets portant sur de grands sujets de santé publique (personnes âgées, urgences, douleurs de l'enfant et de l'adolescent...).

En 2019, l'appel à projets était consacré aux douleurs des personnes en situation de handicap, une première en France. La Fondation souhaitait ainsi faire émerger des dispositifs originaux et ambitieux pour faire progresser les connaissances et la prise en charge des douleurs des personnes souffrant de handicap physique, psychique, mental ou moteur.

Un livre « Idées reçues sur la douleur » aux éditions Le Cavalier Bleu



© Fondation APICIL

La Fondation APICIL a réalisé avec le Conseil Scientifique cet ouvrage destiné au grand public. Ce livre montre toutes les facettes de la douleur (aiguë, chronique, psychique, somatique...), les différentes façons dont le corps peut réagir en fonction de l'âge, du sexe, de la culture, et les manières de l'évaluer et de l'atténuer. 20 chapitres exclusivement écrits pour confirmer ou infirmer les idées reçues sur la douleur.

Ce livre a été coordonné par Nathalie Aulnette, directrice de la fondation APICIL, et écrit par les membres du Conseil Scientifique de la Fondation, sous la direction du Pr. Bernard Laurent, neurologue et président du Conseil scientifique. Disponible en librairie, édition Le Cavalier Bleu, collection « idées reçues ».

[Plus d'informations sur le communiqué de presse.](#)

Réalisation d'un film documentaire sur les pleurs du nourrisson



© Fondation Apicil

Extrait vidéo « Pleurs du nourrisson »

La Fondation APICIL a réalisé le documentaire « Pleurs du nourrisson : recherche sur la perception de la douleur chez les adultes ». L'objectif de ce film et de cette étude est d'évaluer la capacité des adultes à distinguer les pleurs du nourrisson liés à la douleur, en analysant les réponses neuronales induites sous IRM de 80 sujets. La Fondation APICIL a notamment permis le financement de ces IRM.

Ce film réalisé par la Fondation dévoile les premiers résultats de cette étude, permettant ainsi de mieux comprendre la douleur et d'apprendre à la contrôler.

[Plus d'informations sur le communiqué de presse.](#)

Conférence à la Mairie centrale de Lyon



© Fondation Apicil

Le 1er octobre 2019, dans le cadre de la journée européenne des fondations, la Fondation APICIL et le Club des Fondations régionales Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé et participé à une conférence rassemblant près de 300 personnes sur le thème : « **Les fondations acteurs de l'intérêt général pour un meilleur vivre ensemble** », accueillis par Monsieur Gérard Collomb, en présence de Benoit Miribel, Président du Centre Français des Fonds et Fondations, Laurent Bustraën, avocat associé du cabinet Delsol, Mohamed Tria, Président de l'AS Duchère, Gilles Alberici, fondateur et Président d'Octalfa et Bernard Devert, Président fondateur d'Habitat et Humanisme.



Conférence Méditation

Le 8 octobre 2019 a eu lieu à la faculté catholique de Lyon, l'UCLy, une conférence rassemblant 500 personnes. Cette conférence était donnée par le Dr Antoine Lutz chercheur et Titi Tran formatrice.

Cette conférence à deux voix a permis de découvrir les fondamentaux et d'expérimenter la méditation pour soulager la douleur.

[Plus d'informations sur le communiqué de presse.](#)

PERSPECTIVES 2020



32 %

des français expriment une douleur quotidienne depuis plus de 3 mois.

20 %

des français déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère.

45 %

des patients douloureux chroniques sont concernés par des arrêts de travail dont la durée moyenne cumulée dépasse 4 mois /an.

5

fois plus d'arrêts de travail chez les patients douloureux chroniques.

Partenariat avec la SFETD

La Fondation APICIL a signé en 2019 un nouveau partenariat avec la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD). Cette collaboration renforce les liens existants entre les 2 entités.

Ces 2 structures agissent ensemble contre la douleur et dressent un état des lieux de la situation en France en 2019. Chaque année, la Fondation APICIL participe au congrès national de la SFETD en organisant un forum et en remettant un prix pour les jeunes chercheurs.

[Plus d'informations sur le communiqué de presse.](#)



© SFETD - Congrès national 2018



© INSEEC

Conférence sur les pleurs des bébés

Du 16 au 20 mars 2020, la Fondation APICIL participe à la semaine du cerveau, en partenariat avec l'INSERM et le CNRS. Cet évènement a pour vocation de promouvoir le développement des recherches dans tous les domaines de la neuroscience.

À cette occasion, la Fondation APICIL organise une conférence sur les pleurs des bébés et les neurosciences, dont l'orateur sera le Pr. Rolland Peyron (Département de neurologie et Centre de la douleur, CHU Saint-Étienne ; INSERM U879, UCBL Lyon1 & UJM Saint-Étienne).

Jeudi 19 mars à 18h30, Amphithéâtre Saint Exupéry – Campus INSEEC – 24 rue Salomon Reinach, Lyon 7
Entrée libre et gratuite.

Nouveau film en cours de réalisation

Ce documentaire porte sur le projet ITARA (Intra Thécal Auvergne Rhône Alpes), proposant une nouvelle technique efficace pour soulager les douleurs « rebelles » générées par le cancer. À travers la réalisation de ce film, la Fondation APICIL soutient ce projet porté par l'équipe douleur du Centre Léon Bérard, dirigée par le Dr. Gisèle Chvetzoff.



Projet d'évaluation d'impact

La Fondation APICIL met en place une enquête pour l'évaluation de l'impact de son accompagnement auprès des porteurs de projets. Anne Lefranc, du cabinet **ALQUALINE**, effectuera cette étude. En plus de connaître l'impact du partenariat établit entre les porteurs de projets et la Fondation APICIL, cette étude permettra de faire émerger des opportunités d'amélioration de l'accompagnement.

Comment ? Par le biais d'une enquête qualitative et quantitative auprès d'échantillons représentatifs de porteurs de projets (échantillonnage par quotas sur les différents types d'actions menées).

L'objectif sera d'évaluer pour les porteurs de projets et leurs projets l'impact du partenariat avec la fondation, leurs besoins, leurs attentes, les freins et les leviers rencontrés au cours de la conduite du projet... et ainsi d'identifier les possibilités d'amélioration de cet accompagnement.

À PROPOS LA FONDATION APICIL CONTRE LA DOULEUR



**La Fondation
a soutenu
financièrement
et apporté
une caution
scientifique
à plus de**

750
projets en France

**10 millions
d'euros**
de dotation totale

Aiguë, chronique, physique, psychique, la douleur ne se voit pas, elle se ressent. La douleur est au cœur de toutes les problématiques de santé et au carrefour des métiers du Groupe APICIL. Acteur majeur de la santé ayant comme objet la lutte contre la douleur, elle s'insère dans le prolongement de l'Action Sociale du Groupe APICIL et incarne son engagement philanthropique au niveau national.

Structure privée à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, la Fondation APICIL apporte des soutiens financiers et des cautions scientifiques aux chercheurs, aux professionnels de la santé et aux équipes médicales.

Aujourd'hui plus que jamais d'actualité, la prise en compte de la douleur des personnes est essentielle. Mais les priorités gouvernementales ne vont pas toujours dans ce sens. Sans programme douleur engagé par le ministère des Solidarités et de la Santé, la Fondation APICIL a plus que jamais un rôle important à jouer auprès des équipes de terrain.

IMPULSER DE NOUVELLES IDÉES

Acteur sociétal, la Fondation APICIL est attentive aux besoins pas ou mal satisfaits et permet l'émergence de projets pilotes, ambitieux et innovants. Plutôt que de créer de nouvelles structures, la Fondation APICIL a choisi de soutenir les associations et les professionnels actifs et audacieux, qui œuvrent au plus près des patients et de leurs proches.

Elle apporte son soutien et sa caution à travers un financement attribué après une étude approfondie par les Conseils scientifique et d'administration.

Ce mode d'action permet à la Fondation APICIL d'identifier les problématiques émergeantes, grâce à un circuit court et une grande proximité des acteurs de terrain sur tout le territoire français.



Acteur sociétal, la Fondation APICIL est attentive aux besoins pas ou mal satisfaits et permet l'émergence de projets pilotes, ambitieux et innovants. La Fondation APICIL a choisi de soutenir les associations et les professionnels actifs et audacieux, qui œuvrent au plus près des patients et de leurs proches. Elle apporte son soutien et sa caution à travers un financement attribué après une étude approfondie par le conseil scientifique et le conseil d'administration. Ce mode d'action permet à la Fondation APICIL d'identifier les problématiques émergentes, grâce à un circuit court et une grande proximité des acteurs de terrain sur tout le territoire français. »

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL.



Agir contre la douleur

CONTACT

Fondation APICIL contre la douleur

Nathalie Aulnette, Directrice
21 place Bellecour, 69002 Lyon
nathalie.aulnette@fondation-apicil.org

www.fondation-apicil.org - @FondationAPICIL - Fondation APICIL

CONTACT PRESSE

Service Presse Fondation APICIL

Wilma Odin-Lumetta & Justine Peilley
wilma.odin@buro2presse.com
06 83 90 25 64 - 04 81 11 80 78